

ELECTIONS MUNICIPALES
12 ET 19 MARS

Georges

FRECHE

DEPUTE-MAIRE



GF L'harmonie
pour Montpellier

Pour



DES ACTEURS DE TALENT

A Montpellier, la culture est au service de tous. Chacun peut y accéder et exprimer pleinement ses goûts.

Tout à tour acteurs ou spectateurs, les Montpelliérains ont du talent. Nous nous sommes efforcés d'être à leur mesure en leur offrant équipements et manifestations de qualité.

Le nombre de lecteurs s'est considérablement accru, grâce au développement de la bibliothèque avec sa salle d'actualités, mais surtout grâce aux bibliothèques implantées dans chaque quartier. La Médiathèque permet à tous de s'initier aux techniques nouvelles de la communication (vidéo, informatique).

Les amateurs de musique peuvent suivre l'enseignement du Conservatoire que nous avons triplé et décentralisé. Ils peuvent aussi louer des disques à la Discothèque de prêts.

Les Beaux-Arts deviennent enfin accessibles au plus grand nombre, avec la rénovation du Musée Fabre, la possibilité de louer des lithographies à l'Artothèque, le développement de l'École des Beaux Arts que nous reconstruirons très prochainement.

Demain, l'ouverture d'un Musée d'art contemporain à Port Marianne, la création d'autres lieux d'expositions, complétant la Salle St-Ravy, mettra la touche manquante aux arts plastiques.

Ceux qui aiment la danse, le théâtre, le rock, peuvent pratiquer leur discipline à la Salle Victoire II, au Conservatoire ou dans les Maisons pour Tous. Celles-ci sont de fantastiques relais au service de tous les Montpelliérains. Cœur culturel et convivial des quartiers, le foisonnement de leurs activités comble les aspirations de nos concitoyens, encourage la dynamique des associations.

Festival d'Été de Radio-France et de Montpellier, dirigé par René KOERING, des spectacles lyriques de grande renommée, programmés par Henri MAIER et d'une saison théâtrale riche d'émotions et de créations, grâce au Centre Dramatique National des Treize Vents de Jacques NICHE, des spectacles de danse imaginatifs et sensibles, avec le Centre National Chorégraphique de Dominique BAGOUET, du Festival de Danse dirigé par Jean-Paul MONTANARI.

La photo et le cinéma donnent lieu à des manifestations très populaires et de haut niveau : les Journées Internationales de la Photo et de l'Audiovisuel, les Rencontres avec le Cinéma Méditerranéen, les Festivals des Films Chinois et Israéliens...

Nous poursuivons notre action pour que l'art et la culture s'épanouissent encore plus à Montpellier : création d'un salon de sculpture et de peinture annuel, création d'une école nationale de danse contemporaine de Dominique BAGOUET ; création d'un théâtre national de 800 places aux Treize Vents.

Rien d'étonnant à ce que Montpellier soit élue première ville sportive par le Journal «L'Équipe» (1989), et première ville culturelle par le magazine «Murs Murs» (1986).

Chez nous en effet sport et culture brillent du même feu, celui de la passion.

Les talents y règnent : ceux des artistes de renommée internationale, des grands sportifs, ceux de tous les Montpelliérains. C'est le même enthousiasme qui les anime pour pratiquer un sport dans leur quartier, pour exprimer leur sens artistique ou pour vibrer aux grands spectacles.

Dans les prochaines années, nous porterons nos efforts sur l'aide à la création et sur la diffusion de la création culturelle contemporaine.

Parallèlement, nous mettrons l'accent sur la décentralisation de la culture dans les quartiers et dans les écoles. L'accès à la culture pour tous, et notamment pour les jeunes constitue en effet un moyen privilégié pour réduire les inégalités sociales.

En matière sportive, nous maintiendrons le même équilibre entre le développement du sport pour tous (équipement des quartiers et aide soutenue aux clubs amateurs) et le maintien d'un sport de haut niveau. De grands projets en particulier sont à l'étude : piscine olympique, golfs, central de tennis.

A Montpellier, il n'y a pas d'art mineur ou de sport sur la touche.

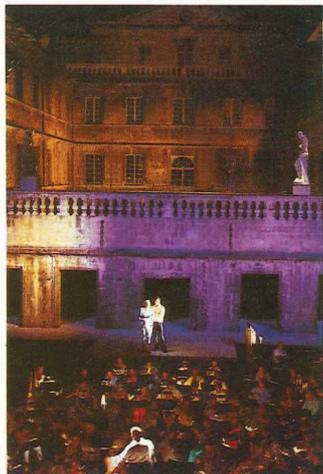
C'est notre devoir, notre fierté de les mettre en valeur, c'est cela l'harmonie.

BILAN - CULTURE	1977	1989
Budget de la culture	3.401.000 F	82.406.000 F
Nombre de festivals internationaux	0	7
Montant des subventions aux associations culturelles	264.710 F	13.321.000 F
Montant du budget consacré à la restauration du patrimoine	1.440.000 F	12.930.000 F
Nombre d'équipements culturels (hors CORUM)	5	50



DES SPECTATEURS PRIVILEGES

Les Montpelliérains sont aux premières loges des grands spectacles. Ils bénéficient de l'Orchestre Philharmonique dirigé par Cyril DIEDERICH, du grand



LES PROJETS : CULTURE

SALLES DE SPECTACLES

- Ouverture de la salle Berlioz (2200 places) au CORUM, début 1990 pour les grands spectacles de danse, de musique, de lyrique, de théâtre.
- Transformation du Pavillon Populaire en salle de théâtre de 200 à 300 places pour l'expression des compagnies montpelliéraines.
- Soutien au projet de transformer le Centre Dramatique Théâtre des Treize Vents en un Théâtre National sur le modèle du Théâtre de Lyon - Villeurbanne (Vœu du Conseil Municipal du 10 janvier 1989).
- Création d'une salle de spectacle à la Maison pour Tous Léo Lagrange de La Paillade.
- Ouverture de deux salles de cinéma à La Paillade.
- Utilisation culturelle du Couvent des Ursulines.

PRIORITE AUX ARTS PLASTIQUES

- Implantation d'un Musée d'Art Moderne à Port Marianne.
- Ouverture de salles d'exposition pour les peintres et les sculpteurs à :
 - l'hôtel d'Assas (en cours de restauration),
 - etc...

- Création d'un salon de peinture de la Ville de Montpellier.
- Location d'ateliers pour les artistes.
- Poursuite des acquisitions et extension de l'Artothèque.
- Opération 20 sculptures dans la ville. De grands sculpteurs européens exposent dans la ville ; vingt d'entre eux seront choisis par les Montpelliérains pour orner les places de la cité.

MAISONS POUR TOUS

- Création de nouvelles Maisons pour Tous :
 - Quartier St-François
 - Centre ville
 - etc...
- Extension des Maisons pour Tous et Maisons de Quartier :
 - Baris Vian
 - Albert Dubout
 - Georges Sand
 - La Martelle
 - Villeneuve-d'Angoulême
 - Georges Brassens
 - Cévennes.

FORMATION ARTISTIQUE

- Reconstruction de l'École des Beaux-Arts.
- Création d'une école de danse contemporaine.

- Extension du Conservatoire National de Région de musique et d'art dramatique.

CINEMA - VIDEO

- Une priorité pour le mandat :
 - Renforcer le pôle Antenna (nouveaux moyens de communication-vidéo).
 - Extension importante de la Médiathèque Gutenberg.

MUSIQUE

- Orchestre Philharmonique de Montpellier.
 - Donner à l'orchestre une dimension d'orchestre national.
- Organisation d'un Festival de rock, d'un concours avec, pour premier prix, l'aide à un premier disque ou la réalisation d'un vidéo-clip.

ET ENCORE...

- Création d'un atelier de décors.
- Promotion de la carte jeunes.
- Extension des bibliothèques annexes.
- Réhabilitation de Bonnier de la Mosson.
- Création de la cité des Sciences Agropolis (Sciences et Culture).
- Soutenir auprès de l'Etat, le Musée d'Histoire Naturelle (géologie, botanique, zoologie).

la passion!

SPORT POUR TOUS DANS LES QUARTIERS

Sport à l'école, sport dans les quartiers, sport pendant les vacances, sport santé, sport en fête. Les Montpelliérains ont le goût du sport.

L'opération Place aux Sports a permis que s'exprime un grand élan populaire autour du phénomène sportif. Près de 100.000 Montpelliérains, de tous âges et dans tous les quartiers, ont exprimé leur passion, grâce aux animateurs du Service Municipal des Sports et à ceux des clubs et associations.

En élargissant les activités proposées, en développant le partenariat avec les clubs, nous soutenons cet enthousiasme.

LES QUARTIERS ONT L'ESPRIT SPORTIF

Chaque week-end, des milliers de Montpelliérains assistent à des tournois de football, de rugby, de gymnastique... Cela montre à l'évidence la vitalité des associations et des clubs de sport de quartier.

Dans le cadre de l'Office Municipal des Sports, la Municipalité pratique largement la concertation avec les sportifs. En 1977, la subvention de la ville aux clubs était de 130.000 francs. En 1988, elle s'élève à 110 millions, soit près de 100 fois plus.

Nous continuerons à les aider car ils participent activement à l'animation de notre cité.

CHAMPIONS TOUTES CATEGORIES

L'engouement des Montpelliérains pour le sport, le dynamisme des clubs et associations sportives, souvent pépinières de champions, ont permis au sport de haut niveau de prendre harmonieusement sa place.

Les équipes de première division, football, volley, basket et rugby, activement soutenues par la ville, font vibrer chaque semaine des dizaines de milliers de supporters.

Demain, notre carré d'as s'enrichira de nouveaux sports-champions: base-ball, water-polo, hand-ball...

Chaque année, au cours de la prestigieuse Nuit des Guilhem, un jury consacre les étoiles du monde sportif Montpelliérain.



LE GRAND ELAN DES EQUIPEMENTS DE QUARTIERS

Si les Montpelliérains ont la fibre sportive, c'est aussi parce que nous avons mis à leur disposition, dans tous les quartiers, les équipements nécessaires: terrains de foot, plateaux sportifs pour les scolaires, piscines, gymnases, tennis, bouledromes.

A deux pas de chez soi, on peut faire du sport!

Nous continuerons à muscler les installations de quartiers, en particulier les tennis et les terrains de foot mis aux normes. Comme l'escrime aux Arceaux, la voile à La Paillade, la boxe à la Rauze, nous donnerons sa place au tambourin et multiplierons les bouledromes, deux sports méditerranéens par excellence.

L'aménagement du Lez permettra la pratique du canoë-kayak, de l'aviron et des joutes.

BATIR POUR LES GRANDES PASSIONS

Pour tous les Montpelliérains et pour le sport de haut niveau, nous rénovons et nous bâtissons.

Le stade de la Mosson, totalement rénové accueillera en 1989, 35.000 spectateurs.

Au cœur de ville, le stade Philippidès favorise les grandes performances de l'athlétisme.

Le stade nautique et l'espace Neptune à La Paillade offrent détente et loisirs à tous.

Le Palais des Sports, en retrouvant sa vocation sportive, a permis les bons résultats des équipes de volley et de basket. Demain, avec la construction d'un deuxième palais des sports pour le basket, celui de Pierre de Coubertin à La Paillade-Nord (5.000 places) et d'une piscine olympique, ces résultats peuvent encore s'améliorer.

Un central de tennis de 3.000 places, deux terrains de golf de 18 trous permettront le développement de ces sports de plus en plus populaires.

LES GRANDS MOMENTS

Montpellier la Sportive a, au cours de ces dix années, organisé des compétitions nationales et internationales: le championnat du monde de volley-ball, la finale de la coupe Davis (zone européenne), le marathon international, le challenge de cross équestre, le championnat du monde de boxe et participe au succès très populaire du rallye des Cévennes.

En 1988, pour la première fois a été organisée la première grande course cycliste amateur Montpellier-Barcelone. La seconde édition aura lieu en septembre 1989.

Demain, Montpellier sera encore sous les feux de l'actualité sportive. De grandes compétitions d'athlétisme, de tennis, le tour de France seront les hôtes de Montpellier (1989).

Montpellier est aussi à l'heure olympique. De nombreuses fédérations nationales et internationales (volley, base-ball, athlétisme) viendront s'entraîner à Montpellier pour préparer les jeux de Barcelone.

Les grands équipements que nous construisons, en particulier la cité des sportifs au cœur de ville, à côté du stade Philippidès, permettront cet accueil.



BILAN - SPORT	1977	1989
Budget du sport sur la ville	16.000.000 F	129.300.000 F
Subventions aux clubs sportifs	203.576 F	10.800.000 F
Clubs jouant en Nationale I	0	4
Nombre total d'équipements sportifs	39	130
Nombre de manifestations sportives nationales ou internationales	0	60

LES PROJETS: SPORT

GOLF

- Deux golfs de 18 trous et une école de golf au Mas de Brusses (1991-1995).

FOOTBALL

- Stade de la Mosson (35.000 places) achevé en 1990.
- Complexe de la Mosson (2 nouveaux terrains de foot).
- Stade Claude Béal - Augmentation du nombre de places assises.
- Terrain de football de Villeneuve-d'Angoulême (Croix d'Argent).

TENNIS

- Ouverture d'un central de 3.000 places à Grammont et de courts couverts.
- Création de 17 courts supplémentaires en divers lieux.

PISCINES

- Construction:
 - d'une piscine olympique

BASE-BALL

- de piscines de quartier:
 - Hauts de La Paillade
 - Paul Valéry, Pas du Loup
 - Quartiers Nord.

BASKET

- Construction du Palais des Sports Pierre de Coubertin de 5.000 places pour le basket à La Paillade Nord (ouverture automne 1989).

CANOË-KAYAK

- Base à Lavalette.

BOULODROME

- Développement des bouledromes de quartier.
- Construction d'un bouledrome couvert.

TIR

- Extension du stand de tir.

TAMBOURIN

- Aménagement d'un terrain.

BASE-BALL

- Création d'un terrain à Veyrassi.

RUGBY

- Extension du Stade Sabathé.

SKATE-BOARD

- Création d'une piste.

ATHLETISME

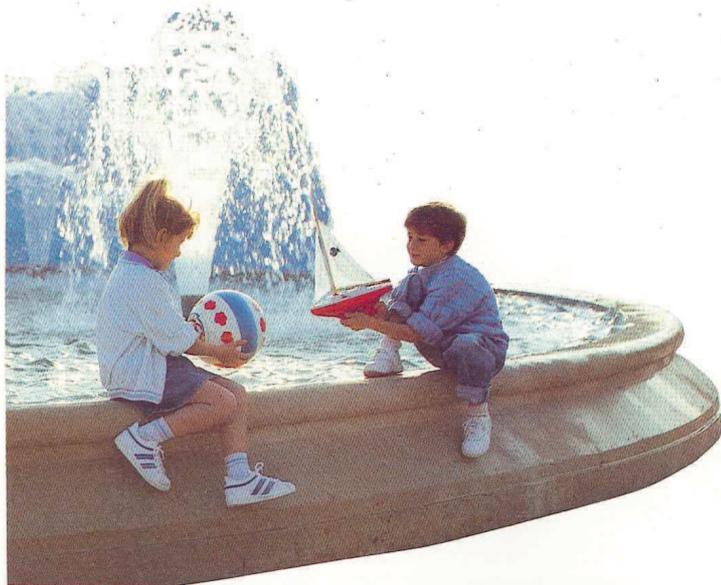
- Construction d'une cité internationale d'athlètes (200 chambres) près du Stade Philippidès.

ET ENCORE...

- Lancement de la base sportive Nord à Veyrassi.
- Etape du Tour de France à Montpellier le 14 juillet 1989.
- Tournoi International de tennis de table (mars 1989 avec la participation des Chinois de Cheng-Du).

GF Georges FRECHE
L'harmonie pour Montpellier

Pour



SAUVEGARDER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE

La beauté de la ville se traduit particulièrement dans la qualité de l'architecture.

Quartiers anciens ou constructions nouvelles sont l'objet de tous les soins de notre équipe depuis 12 ans.

Restauration du Patrimoine et priorité pour le logement social vont de pair. Nous avons engagé un mouvement de réhabilitation des immeubles anciens dans le centre historique avec l'O.P.A.C. et la S.E.R.M. Avec 300 logements concernés, l'élan est aujourd'hui donné. Nous le maintiendrons dans les années à venir.

La restauration et la mise en valeur-en particulier, par l'éclairage- des monuments historiques, l'aide au ravalement participent également à la sauvegarde de notre patrimoine: l'Eglise de Notre Dame des Tables, la Babote, Ste-Anne, la Place Royale du Peyrou, le Couvent des Ursulines, le domaine Bonnier de la Mosson. Nous poursuivrons le ravalement, la rénovation et la réhabilitation aux abords du Corum, des Ursulines et de la Cathédrale.



PRIORITE AU LOGEMENT SOCIAL

Le logement social a fait ces dernières années l'objet d'efforts massifs tant pour la construction que pour la réhabilitation: 4.000 logements construits et 4.000 logements réhabilités, en 1988 (Aiguelongue, Paul Valéry, Gély, Astruc, Lemasson, les Tritons, les Aubes, les Gémeaux, les Aiguères, Mion...).

Tous ces travaux, qu'il s'agisse de réhabilitation ou de construction neuve, jouent la carte de la qualité, de la beauté et du confort.

Après les Beaux-Arts, Antigone, le Val de Croze, l'effort pour le logement social ne se démentira pas: poursuite de la réhabilitation dans le centre ville, lancement des premiers logements de l'O.P.A.C. à Port Marianne avec la construction du «François Mireux», nouveaux efforts à Blaise Pascal, La Paillade, Celleneuve, Tournezy.



Depuis 12 ans, nous travaillons à embellir notre ville. Les grandes réalisations comme les aménagements de quartiers, les plus modestes, ont modifié tous les aspects de la vie montpelliéraine. L'environnement a fait l'objet de tous nos soins et avec la mise en œuvre du plan vert, la nature est aujourd'hui partout dans la ville.

Fière de son passé, prenant en charge avec passion et dynamisme son avenir, la ville a su créer les conditions d'un mieux vivre dans les quartiers: la mise en valeur de notre patrimoine, la réhabilitation des résidences de l'OPAC, la qualité architecturale des nouvelles constructions, l'implantation dans les quartiers d'équipements de proximité, comme les grands projets structurants, ont permis de dégager dans toute la ville une nouvelle harmonie.

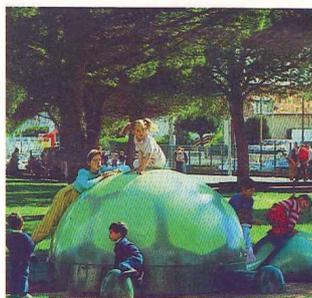
Dans les années à venir, nous poursuivrons notre action pour la qualité de la vie.

Nous embellirons encore notre ville par la poursuite des travaux d'aménagement des espaces verts, la préservation de notre patrimoine historique, un renforcement de la propreté.

Les vallées du Lez et de la Mosson seront aménagées sur plusieurs kilomètres pour devenir de véritables coulées vertes, propices à la promenade.

Les opérations d'urbanisme, en particulier Port Marianne et l'Espace Pitot, continueront à traduire notre volonté d'équilibre entre tous les quartiers de la ville, pour offrir des logements de qualité à tous les Montpelliérains, propriétaires ou locataires, du secteur public ou privé.

Enfin, plus que jamais dans ce domaine du cadre de vie, nous affirmerons notre volonté de démocratie locale en associant au maximum l'ensemble des Montpelliérains à tous les projets, en particulier par le biais de référendums d'initiative locale.



HARMONIE URBAINE

Notre politique d'urbanisme s'est organisée autour de plusieurs exigences dont l'équilibre et l'harmonie sont les maîtres-mots.

Un développement harmonieux de la ville dans toutes les directions, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest.

Notre volonté de ramener la ville vers les rives de son fleuve, en construisant de nouveaux quartiers

à l'Est, s'est accompagnée, dans le même temps d'aménagements urbains dans les autres quartiers.

- L'affirmation d'un centre ville fort et attractif, en équilibre avec les autres quartiers de la ville.

Nous avons doté Montpellier de grands équipements structurants: le Corum, la Place de la Comédie, l'aménagement de l'Aéroport International, l'axe prioritaire, et demain, le doublement de la gare, Port Marianne...

Parallèlement nous avons aménagé les quartiers pour qu'il y fasse bon vivre: écoles, commerces, clubs du 3^e âge, maisons pour tous, gymnases, espaces verts, crèches... Chaque quartier dispose aujourd'hui d'équipements de proximité qui renforcent leur identité, facilitent la vie quotidienne des habitants et favorisent la convivialité.

- Le développement de l'agglomération montpelliéraine en parfaite harmonie avec l'arrière-pays.

Il existe une complémentarité évidente entre la capitale régionale et le reste du département. Le développement touristique et économique de Montpellier est directement lié aux richesses touristiques et architecturales de son arrière-pays. Montpellier a besoin de son département et de sa région. Ceux-ci ont besoin de leur capitale. Cette complémentarité soulignée par Héliopolis, doit croître encore dans les années à venir pour le bienfait de tous.



BILAN - ESPACES VERTS	1977	1989
Budget total du service des espaces verts	3.516.000 F	21.692.000 F
Budget investissement	2.609.000 F	18.065.000 F
Budget de fonctionnement	907.000 F	3.637.000 F
Surface espaces verts publics	195 ha	306 ha
Nombre d'arbres plantés	248	1.100
Nombre de plantes produites par les serres municipales	30.000	250.000
Surface de gazon arrosée	7.000 m ²	280.000 m ²
Aires de jeux pour enfants	9	48
Poumons verts (grands espaces verts de détente)	1	4
Budget de réalisation de fontaines	0	2.500.000 F

La beauté!

LA VILLE EN HARMONIE AVEC LA NATURE

Créer un environnement agréable pour les Montpelliérains est un souci prioritaire de notre équipe depuis 12 ans.

Aujourd'hui, la ville est belle, verte et propre. Avec la réalisation du Plan Vert - 10 parcs, 100 fontaines - la nature est partout présente dans la ville : sur l'Esplanade réaménagée avec ses parterres et ses jets d'eau, dans les quartiers avec les parcs et les fontaines, le long des avenues et aux carrefours... Partout l'herbe, les fleurs, les arbres, l'eau donnent à la ville un supplément de charme et de beauté.

Nous poursuivrons dans ce sens en continuant à équiper les quartiers d'espaces verts, de bancs confortables, d'aires de jeu pour les jeunes. Après l'opération 100 fontaines, nous lançons aujourd'hui l'opération 20 statues. Enfin, nous ferons un effort particulier pour développer le zoo de Lunaret et les fermes pédagogiques.

Après Montmaur, La Paillade et Grammont, nous aménageons au Nord de la ville le 4^e «Poumon vert» de la ville. Situé à Veyrassi, il couvrira 25ha et sera à dominante sportive.

SE PROMENER A PIED AU BORD DU LEZ ET DE LA MOSSON

Par ailleurs, les cours d'eau ont fait l'objet de soins particuliers. Le Lez, parfaitement maîtrisé ne constitue plus un risque d'inondation. Il apporte aux habitants une eau potable abondante et pure. Avec la Mosson, nous travaillons à les transformer en véritables coulées vertes qui deviendront dans l'avenir proche des lieux de détente et de promenade pour les Montpelliérains.

Nous continuerons également à réduire les risques d'inondation en recalibrant les rivières et les ruisseaux et en construisant des bassins de rétention.



MONTPELLIER VILLE PROPRE

Nous avons également réalisé un effort très important pour la propreté de la ville. Dynamique, le service du Nettoyement - 120 personnes - s'est équipé et organisé pour plus d'efficacité. Avec l'opération Marguerite, c'est l'ensemble des Montpelliérains qui est associé à cet effort. Aujourd'hui, la ville est propre. Nous intensifierons encore notre action notamment pour parfaire le nettoyage du centre ancien et des marchés. Par ailleurs, des campagnes de propreté seront entreprises en particulier auprès des jeunes à travers l'école.

UNE SOLUTION POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

L'arrêt de la décharge du Thot, déjà décidé par le District - qui a commencé à aménager les Jardins de Maguelone - est nécessaire pour des raisons d'esthétique et de développement touristique. Le District étudie diverses solutions, en particulier le principe du tri sélectif, puis compactage et enfouissement dans une zone imperméabilisée, et le système Valorga.

DEMOCRATIE LOCALE

C'est dans le domaine de l'urbanisme et du cadre de vie que la démocratie locale s'est le plus exprimée.

Jamais une ville française n'est allée aussi loin dans la volonté de concertation avec ses habitants : création de commissions extra-municipales, d'offices municipaux, de la Foire aux Associations; concertation au moment du budget; consultation de la population par questionnaire dans la presse; multiplication des enquêtes publiques sur les dossiers de l'urbanisme (47); organisation d'un référendum d'initiative locale; élaboration d'un budget triennal par des réunions et une écoute de la population; attribution d'une enveloppe budgétaire aux comités de quartier pour des aménagements de proximité; création de la Commission Montpellier au Quotidien.



LES PROJETS

LOGEMENTS :

- Poursuite de la réhabilitation de tous les logements O.P.A.C. (fin).
- Constructions nouvelles : avenue de Palavas, Z.A.C. Tournezy, avenue Fabre de Morlhon, etc...
- Réhabilitations au centre ville (Verrerie basse, autour de la Cathédrale, Ste-Anne, etc...)

Monuments et aménagements :

- Réhabilitation de la Tour des Pins
- 2^e tranche d'éclairage des monuments (été 1989)
- Signalisation des hôtels particuliers
- Opération Pitot
- Ecole des Beaux-Arts
- Liaison gare-Corum avec couverture de la voie ferrée devant le Lycée Joffre.

PAYSAGE URBAIN

- Ravalement et réhabilitation des abords du Corum, des Ursulines, de la Cathédrale.
- Aide à la restauration des façades et commerces.

ENVIRONNEMENT

Aménagements paysagers :

- Coulee verte de la Mosson
- Aménagement paysager des rives du Lez et de la Mosson
- Promenades en bateau mouche sur le Lez
- Création d'un poumon vert à Veyrassi
- Achèvement de la décharge du Thôt en espace vert «Les Jardins de Maguelone» - 16 hectares déjà ouverts au public.
- Acquisition d'animaux pour le zoo
- Réflexion sur l'aménagement des zones naturelles : Vallée de la Mosson; Lez bleu; étangs littoraux. (préservation, animation, gestion).
- Départ de la décharge du Thôt.

QUALITE DE LA VIE

- Lutte contre le bruit
- Augmentation de la capacité de traitement de l'usine de la Céreirède (assainissement) - Stade tertiaire
- Projet de «Maison de l'Environnement»
- Traitement écologique des ordures ménagères.

DEMOCRATIE LOCALE

- Commissions extra-municipales
- Référendums d'initiative locale
- Continuation et renforcement de la commission «Montpellier au Quotidien».

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

- Avec les Associations.

BILAN - PROPRETÉ	1977	1989
Budget de la collecte des ordures ménagères	12.000.000 F	53.000.000 F
Budget du nettoyage	6.000.000 F	30.000.000 F
Nombre de kilomètres de voies collectées pour l'enlèvement des ordures ménagères	350 km	520 km
Nombre de jours de la semaine avec service de collecte des ordures ménagères	3 jours/7	6 jours/7
Nombre de containers remis à la population	0	30.000
Nombre de sacs plastiques distribués gratuitement à la population	0	60.000
Nombre de bornes de propreté mises en place sur la voirie	0	120
Nombre de corbeilles à papiers sur voirie	48	2.000
Nombre de panneaux d'affichage libre ..	0	287
Personnel affecté au nettoyage	60	140
Personnel affecté à la collecte	35	70
Nombre de véhicules du service	12	44

Pour la



PETITE ENFANCE: ACCOMPAGNER LES PREMIERS PAS

L'élaboration puis la signature d'un contrat-crèche en septembre 1986 ont permis de porter les capacités d'accueil des plus jeunes Montpelliérains de 400 à près de 1200 places dans les seuls établissements à gestion municipale, soit trois fois plus.

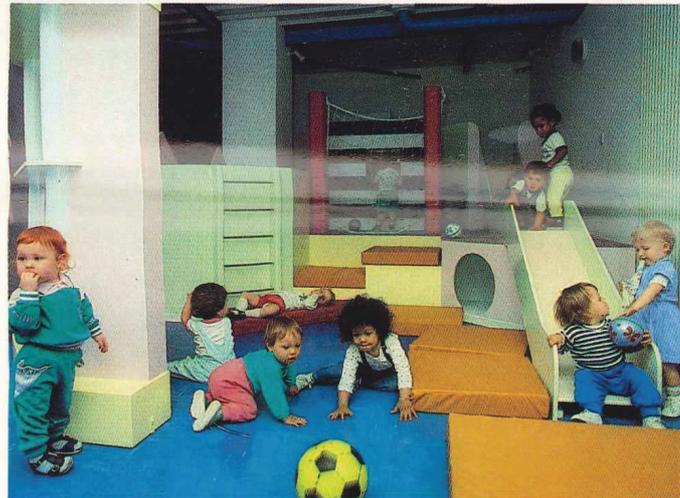
De nouvelles crèches collectives et familiales, des haltes-garderies ont été créées, les crèches antérieures sont progressivement rénovées. Le personnel dont le taux de qualification est un des plus élevés de

France, est nombreux, motivé, en constante formation et réflexion. Son travail en relation avec des équipes de médecins, de chercheurs, de psychologues de l'enfant, est garant de sa qualité éducative.

La participation des parents à l'animation des établissements où vivent leurs enfants est sollicitée, les portes étant «ouvertes» tout au long de l'année.

Les associations parentales sont également aidées à travers la création de crèches parentales que la Ville subventionne.

Ainsi la collaboration des uns et des autres à l'exaltante mais délicate tâche éducative, permettra de donner à nos enfants les moyens de s'épanouir, de s'approprier leur propre avenir et donc celui de la Ville.



PETITE ENFANCE	1977	1989
Budget général du service des crèches	7.101.799 F	35.400.000 F
Nombre d'établissements pour la petite enfance	9	28
Nombre d'enfants accueillis en crèches	432	1.187
Nombre d'associations subventionnées	0	13

BILAN JEUNESSE	1977	1989
Budget général de la jeunesse	300.700 F	20.377.910 F
Nombre d'établissements réservés à la Jeunesse	8	49
Centres de loisirs de quartiers	7	15
Nombre d'enfants accueillis dans les centres de jeunesse	380	11.500
Montant des subventions aux Associations de Jeunesse	200.400 F	2.354.500 F
Nombre de Maisons pour Tous	0	15

Depuis plus de 12 ans, la Municipalité développe la solidarité à tous les niveaux : entre les générations ; vis à vis des demandeurs d'emplois, des personnes âgées, handicapées, des jeunes ; à travers le logement social, l'éducation, la culture, le sport pour tous. Avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), nous poursuivons notre effort pour aider les plus défavorisés, rompre la solitude, assurer la fraternité et mettre en œuvre les solutions les plus adaptées pour continuer à faire de Montpellier une ville à dimension véritablement humaine.

La Municipalité s'engage aux côtés du C.C.A.S. et des associations caritatives, à mettre en place les mesures d'accompagnement du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et notamment les mesures d'insertion sociale, fondamentales pour la réussite de ce projet.

Nous poursuivons avec l'O.P.A.C. notre effort important de construction et de réhabilitation de logements sociaux, afin que l'ensemble des Montpelliérains ait accès à un type d'habitat confortable et moins coûteux, dans un cadre de vie de qualité. Plus que jamais nous développerons la solidarité en direction des personnes handicapées, des personnes âgées, des jeunes et des familles.

Pour les handicapés nous poursuivons les aménagements pour rendre plus accessibles les bâtiments publics, pour faciliter les déplacements, et nous améliorerons le service de transport spécial du GIHP.

Pour les personnes âgées nous continuerons à privilégier les actions de maintien à domicile (portage des repas, aides-ménagères, télé-alarme...) et nous construirons de nouveaux foyers-logements médicalisés.

Pour les jeunes nous donnerons encore plus de moyens pour lutter contre l'échec scolaire en développant la musique, les arts plastiques et les langues vivantes dès l'école primaire, en mettant la culture et le sport à la portée de tous.

La solidarité nous tient particulièrement à cœur. Car c'est ensemble que nous bâtissons l'harmonie.

ASSURER L'AVENIR DES JEUNES

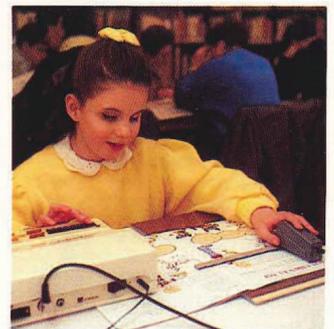
La jeunesse tient une place fondamentale à Montpellier. Les jeunes sont l'avenir de notre cité. Aussi la Municipalité depuis 12 ans a pris de nombreuses initiatives en leur faveur. C'est ainsi que nous avons créé des Maisons pour Tous dans les quartiers. Nous avons proposé des loisirs culturels (Zénith, Mas de Grille, Espace Richter, Médiathèque, Discothèque). Nous avons aussi multiplié les bibliothèques. Pour les jeunes sportifs nous avons ouvert de nombreux gymnases, terrains de foot, piscines et organisé tout au long de l'année des Places aux Sports. Pour les jeunes qui sont à Montpellier en été nous avons inventé la carte été jeune.

Pour aider les jeunes en recherche d'une formation nous avons ouvert deux antennes de la PAIO et mis en place le bus Info-Jeunes. Pour les étudiants et les jeunes travailleurs, la ville s'est lancée avec l'OPAC dans un programme de construction de logements. Nous mettrons en place des bus de nuit.

Toutes ces actions seront poursuivies et amplifiées. L'Harmonie c'est aussi donner à tous les jeunes une véritable égalité des chances.

HANDICAPES: BATIR DEMAIN ENSEMBLE

Dans le domaine de l'insertion et de la citoyenneté des handicapés, la ville de Montpellier est reconnue par la communauté européenne comme ville pilote en Europe. 14.000 Montpelliérains peuvent aujourd'hui bénéficier de transports spéciaux, du développement de la communication, du soutien à la formation professionnelle. La commission spéciale chargée de traiter l'accessibilité aux bâtiments administratifs et aux logements joue un rôle déterminant dans l'urbanisme et les constructions neuves de notre ville.



En 1977, le GIHP (Groupement d'Insertion pour les Handicapés Physiques) bénéficiait si l'on peut dire d'une subvention de 300 F alors qu'aujourd'hui elle atteint 1.500.000 F.

Dans les années à venir, nous irons encore plus loin pour parvenir à une pleine insertion des personnes handicapées. Nous poursuivons l'équipement de la ville en système delta braille et en boucles magnétiques auditives pour faciliter l'accès à la culture des personnes atteintes d'un handicap sensoriel.

Nous multiplierons les aménagements dans la ville (voies, trottoirs...) pour faciliter la circulation et le déplacement des personnes handicapées-moteur et nous mettrons en place des feux rouges sonores pour mal-voyants.

Nous éditerons un plan de la ville avec le cheminement pour les handicapés et les indications de stationnement.

Nous rendrons encore plus accessibles les bâtiments publics.

Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour que toutes les personnes handicapées puissent joindre aux nôtres, leurs capacités créatives, leur force d'imagination et de production, afin qu'ensemble, dans l'harmonie nous puissions bâtir la ville de demain.

Solidarité!

3^e AGE: UNE VILLE GENEREUSE ET HARMONIEUSE

Montpellier a obtenu le prix Cité bleue pour son action en faveur du 3^e Age. C'est la reconnaissance des efforts faits par la Municipalité pour que nos aînés puissent bénéficier à Montpellier d'une vieillesse confortable et ce, à travers diverses mesures: solidarité entre les générations avec l'avènement de l'Age d'Or, des clubs de 3^e Age, consacrés aux loisirs, aux sports, (Place aux Sports), à la détente, à la culture. Pour que nos aînés puissent comme ils le souhaitent justement, vivre à leur domicile, nous avons développé une politique particulièrement dynamique pour les aider: aide-ménagère, portage des repas et soins à domicile, réhabilitation des logements, téléalarme...

Nous continuerons avec conviction cette solidarité en créant de nouveaux clubs dans les quartiers, des maisons de retraite médicalisées pour le 4^e Age, en poursuivant les nombreuses activités proposées par les clubs et l'Age d'Or.

Notre ambition est de bâtir une ville harmonieuse pour les personnes âgées.

entrepris de renforcer la sécurité dans l'ensemble des logements sociaux gérés par l'O.P.A.C. en installant: des portes blindées (1000 portes sont déjà posées et une deuxième tranche de 1000 est lancée), des barreaux au rez-de-chaussée, des interphones pour les halls d'entrée.

Pour les personnes âgées nous continuerons la distribution gratuite de l'alarme de poche.

Pour les jeunes scolaires et les piétons nous poursuivons les aménagements de sécurité.



AIDE AUX PLUS DEMUNIS

Pour les plus démunis la ville a mis en place un certain nombre de mesures: création d'un «minimum social de solidarité», avant même l'institution officielle du RMI; transports gratuits pour les chômeurs et le 3^e Age; mise en place avec l'OPAC, d'un fonds d'aide aux impayés de loyers; création d'un service d'urgence sociale.

En 10 ans la subvention de la ville au Centre Communal d'Action Sociale a été multipliée par cinq.

Dans les années à venir nous continuerons à agir en priorité pour les plus défavorisés.

BILAN 3 ^e AGE	1977	1989
Nombre de bénéficiaires :		
• des aides-ménagères	0	549
• du portage des repas à domicile	0	181
• de la téléalarme	0	336
• du remboursement téléphonique	0	1.478
• de la gratuité des transports en commun pour le 3 ^e Age	0	33.900
• des alarmes de poche pour les personnes âgées de plus de 65 ans	0	12.000
• de la carte Age d'Or	0	28.450
Nombre de Clubs de 3 ^e Age	6	16
Subvention de la ville au C.C.A.S.	5.000.000 F	26.000.000 F
Subvention pour les associations de solidarité	42.000 F	2.300.000 F



TOUJOURS PLUS DE SECURITE

Bien que la responsabilité de la sécurité soit du ressort de l'Etat, la Municipalité s'efforce de contribuer à la sécurité de ses habitants en créant des commissariats de Police Municipale dans les quartiers. Depuis 1982 six commissariats ont déjà ouvert. Le 7^e commissariat de Police Municipale ouvrira à l'été 1989 au Plan Cabanne. Un 8^e commissariat s'ouvrira en 1990 dans les quartiers Nord.

Parallèlement à la mise en place des commissariats de Police Municipale, la Ville de Montpellier a

BILAN ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPEES	1977	1989
Budget du service des relations avec les personnes handicapées	0	4.000.000 F
Budget du service des transports spéciaux pour les personnes handicapées	300 F	1.500.000 F
Nombre de véhicules au service des transports des personnes handicapées ...	1	22
Nombre de transports effectués pour les personnes handicapées	100	600.000
Nombre d'aménagements de voirie pour les personnes handicapées	9	836

LES PROJETS

ENFANCE - JEUNESSE :

- Promotion de la carte jeune,
- Bus info jeunes dans tous les quartiers,
- Continuation du développement des crèches, haltes-garderies,
- Développement des activités pour les scolaires, classes rousses, classes vertes, classes de neige,
- Poursuite de la réhabilitation des écoles,
- Continuation de la lutte contre l'échec scolaire,
- Conseil consultatif des jeunes,
- Mise en place expérimentale du crédit-formation à Montpellier.

AGE D'OR :

- Création de deux clubs de 3^e Age :
 - La Rauze - Aiguerelles
 - Dans les quartiers Nord
- Achat de la Maternité en vue de la création d'une 8^e Maison de Retraite,
- Maisons médicalisées pour le 4^e Age,
- Développement des activités du 3^e Age (Université du Tiers Temps, voyages, bals, spectacles),
- Formation à la retraite.

AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTE

- Maintien à domicile des personnes malades, aide-ménagères, portage des repas,
- Opération d'habitat individuel social,
- Effort pour les plus démunis en concertation avec les associations et le C.C.A.S. (revenu minimum, aide à l'insertion).
- Mise en place de l'insertion pour le R.M.I.
- Lutte contre la précarité avec le Centre Communal de Solidarité (Charte des 80. Rapport du Père Joseph Wresinski).

PERSONNES HANDICAPEES

- Meilleur accès des handicapés aux bâtiments publics,
- Augmentation d'équipements en braille, de boucles auditives... pour que les personnes handicapées puissent bénéficier de la culture,
- Amélioration des déplacements :
 - édition du plan de la ville avec le cheminement pour les handicapés, d'une plaquette pour les GIG et GIC, indications de stationnement,
 - feux rouges sonores pour les malvoyants.

SECURITE

- Ouverture de nouveaux commissariats de quartier :
 - 7^e commissariat de police municipale Plan Cabanne - été 1989.
 - 8^e commissariat de police municipale Quartiers Nord (Justice, Beaux-Arts, Plan des 4 Seigneurs, Aiguelongue, Vert-Bois) 1990.
- Continuer l'effort de sécurité des personnes et des biens :
 - sécurité des logements avec l'OPAC (téléalarme, portes blindées),
 - protection des personnes âgées contre les vols de sacs à main,
 - développement des aménagements pour la sécurité des piétons (surtout scolaires).

CONSUMMATION

- Construction d'une Maison de la Consommation.

GF Georges FRECHE
L'harmonie pour Montpellier

Pour



CIRCULATION

Nous avons mis en place un plan de circulation puis, le plan de jalonnement, lumineux au centre ville, qui permet de bien se repérer dans l'agglomération. L'effort continuera demain avec la régulation automatique des feux; le renforcement de la sécurité routière; le développement des pistes cyclables; la création de nouvelles voies piétonnes en accord avec les riverains; l'aménagement des grands axes de circulation (avenue de la Liberté, voie Rapide, Place du 11 Novembre...); la création de deux nouveaux ponts sur le Lez dans le cadre de Port Marianne; le contournement de la ville par l'Est avec une nouvelle entrée sur l'autoroute à Rondelet; l'amélioration de l'accès Nord de la ville.

Aujourd'hui, comme demain, piétons, automobilistes et deux roues vivent leur ville dans l'harmonie et en toute sécurité.

PARKINGS 5000 PLACES DE PLUS

Du fait de l'étroitesse des rues, Montpellier ne dispose que de 7% de sa superficie pour la circulation et le stationnement en surface, contre 15% en moyenne pour les villes françaises de plus de 100.000 habitants. Au centre ville la solution passe uniquement par les parkings souterrains. A ceux déjà existants, les derniers ouverts étant les 1000 places de Gambetta et du Corum, de nouvelles opérations vont bientôt s'ajouter: 1000 places à Antigone sous le Centre International d'Affaires et à Pitot; de nouveaux parkings de dissuasion à l'entrée de la ville; mise à l'étude d'une nouvelle gare d'autobus; 400 à 500 places nouvelles de parking autour de l'Escusson.



DES TRANSPORTS EN COMMUN PERFORMANTS

Les transports en commun ont fait l'objet ces dernières années d'améliorations considérables: multiplication des lignes, agrandissement des secteurs desservis, mesures sociales, création de l'axe prioritaire. De nouvelles avancées sont à l'étude: mise en place des premiers services de bus de nuit pour ceux qui travaillent tard ou se rendent au spectacle; création d'un nouvel axe prioritaire nord-sud dans les prochaines années entre la Paillade Nord et Port Marianne; mise à l'étude d'une ligne de métro sur l'axe Grabels-Palavas pour être réalisée dans les dernières années du siècle.

Plus que jamais l'efficacité des transports urbains servira l'harmonie de la ville.

LE CORUM, UN ATOUT POUR MONTPELLIER

A la pointe des technologies, au cœur de la ville, le Corum qui vient d'ouvrir ses portes aux premiers congrès, est un outil fantastique pour tous les Montpelliérains.

Ses 300.000 journées congressistes par an bénéficieront nécessairement aux commerces de la ville (hôtels, restaurants, agences de voyages, sociétés de service).

Toutes les possibilités du CORUM s'exprimeront pleinement dès 1990 avec l'ouverture de la deuxième tranche (Salle Berlioz de 2200 places). Nous développerons alors de nouveaux produits touristiques.

L'échéance du Marché Unique de 1992 sera décisive pour les entreprises et pour notre ville de Montpellier.

Il convient, tous ensemble, de nous y préparer de la façon la plus efficace possible et de poursuivre le développement économique de la Ville pour lui donner la dimension européenne.

En relation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers, les organismes socio-professionnels, les organisations syndicales, les décideurs économiques, nous voulons poursuivre ce processus pour asseoir de façon définitive le rôle européen et international de Montpellier. Montpellier, située aux portes de l'Espagne, au carrefour du Sud de l'Europe, doit pour répondre à sa vocation historique conforter ses liaisons aériennes internationales, se battre pour le développement du T.G.V. avec l'Espagne et avec le Sud de l'Europe.

L'organisation de manifestations à vocation internationale destinées à confronter la recherche, à promouvoir nos universités, à faciliter les débouchés de nos industries sera poursuivie et développée dans les prochaines années.

La modération de la taxe professionnelle, le renforcement des moyens du District, l'amélioration de l'environnement, la réalisation d'une qualité de vie exceptionnelle, culture, sport, urbanisme, qui crée des conditions de travail particulièrement agréables sont des atouts pour assurer l'efficacité de la Technopole montpelliéraine et développer l'emploi.

Le rôle du Corum, lieu de rencontres, et de promotion est à développer dans les années à venir. La réalisation d'un centre d'affaires, l'étude pour la construction d'un métro, la poursuite des aménagements en stationnement dans le centre-ville, le renforcement de l'Université, en un mot la confirmation de la Technopole montpelliéraine, seront des atouts pour permettre aux décideurs économiques d'être partie prenante dans notre volonté de promouvoir Montpellier au niveau international.



MONTPELLIER: UNE TECHNOPOLE DYNAMIQUE

Montpellier a été désignée en Septembre 1988 comme la ville la plus dynamique de France par le journal «L'Expansion».

Cette distinction est le fruit de la mobilisation de toutes les entreprises, les commerces, les artisans, les chercheurs, pour faire de notre cité un pôle de vitalité économique.

La municipalité s'associe à cet effort depuis douze ans et a cherché à créer les conditions les plus favorables pour gagner le challenge économique.

C'est ainsi que nous avons créé l'Association Montpellier L.R. Technopole qui rassemble les acteurs

économiques autour d'une stratégie de développement, en créant les conditions de collaboration étroite entre les industriels, les universitaires, les chercheurs, les collectivités locales et les chambres consulaires.

Nous avons créé et développé des parcs de haut niveau, organisé des manifestations nationales et internationales dans le cadre des cinq pôles de Montpellier L.R. Technopole: Agropolis, Euromédecine, Communicative, Antenna.

Les premiers résultats sont déjà là. Montpellier crée des milliers d'emplois tout en ayant une démographie bondissante.

Pour aider l'installation des entreprises, des commerces, des artisans, nous avons voulu maintenir la taxe foncière à un taux très modéré, l'un des plus faibles de la Région et de France.

L'efficacité!

Demain plus que jamais nous impulserons notre dynamisme :

- en continuant la concertation étroite avec les commerçants de la ville,
- en facilitant le stationnement pour les interventions d'urgence,
- nous continuerons à développer Montpellier L.R. Technopole avec de nouveaux parcs d'activité en créant une deuxième pépinière d'entreprise.
- en développant le pôle Héliopolis consacré au tourisme et aux loisirs, autour de Port Marianne qui permettra aux Montpelliérains de retrouver leur fleuve le Lez et d'établir avec lui des liens ludiques.

En effet, à quelques minutes de la Comédie et de l'aéroport, Port Marianne offrira aux Montpelliérains, avec ses 400 anneaux pour les bateaux de plaisance, ses possibilités de canotage, de multiples joies. Avec Port Marianne, dont on vient de poser la première pierre (un immeuble social construit par l'OPAC) Montpellier affirmera sa vocation touristique. Des bateaux-mouches iront de Port Marianne à Palavas.

Ce tourisme nouveau sera, nous en sommes sûrs, une chance supplémentaire pour le développement économique de notre ville.

ECOLES : BIEN DEMARRER DANS LA VIE

Chaque jeune Montpelliérain est un futur acteur du développement de sa cité.

Nous avons réalisé un effort considérable dans le secteur scolaire car c'est dans les écoles que se prépare l'avenir.



Pour accueillir dans les meilleures conditions nos 20.000 écoliers, nous avons supprimé toutes les écoles en préfabriquées, reconstruit et agrandi les écoles vétustes et construit 12 écoles neuves.

Pour donner à chaque écolier le maximum de chances et pour lutter contre l'échec scolaire, les jeunes Montpelliérains bénéficient d'actions diverses : projets d'action éducative, bibliothèques d'écoles, classes de neige, roussettes ou vertes, activités culturelles...

Par ailleurs ils reçoivent une formation aux techniques de pointe les plus poussées, avec les moyens les plus modernes, grâce au câblage des écoles et à la mise en œuvre du plan informatique (15 écoles câblées, 22 salles d'informatique).

Dans les années à venir, nous continuerons notre action pour que l'ensemble des écoles dispose de bibliothèque, d'un équipement informatique et du câblage. Nous poursuivons la remise à neuf de notre patrimoine : rénovation de toutes les écoles construites il y a plus de 15 ans, constructions d'écoles neuves (Villeneuve d'Angoulême et Val de Croze...).

BILAN ECOLES	1977	1989
Budget des affaires scolaires	16.922.523 F	60.579.850 F
Nombre de classes en préfabriqués	77	4*
Nombre de plateaux sportifs scolaires ..	18	33
Nombre d'enfants bénéficiant des transports scolaires	0	42.110
Nombre de bibliothèques d'écoles	0	50
Montant des aides aux familles défavorisées (bourses communales, prises en charge, dégressivité tarifs cantines)	91.153 F	1.280.000 F
Budget de la caisse des écoles	992.000 F	4.556.000 F

*Les quatre derniers préfabriqués de l'Ecole de la Croix d'Argent seront détruits en 1989 dans le cadre de la construction de l'Ecole Villeneuve-d'Angoulême.

LES PROJETS : DEPLACEMENT

PARKINGS :

- 1000 places à Pitot
- 1000 places à Antigone
- 400 à 500 places autour de l'Ecusson (Arceaux-Clémenceau)
- 2000 places à la Paillade (Centre Nautique)
- Parkings de dissuasion aux entrées de la ville, jumelés avec des tickets de bus
- Parkings silos (50 places) dans le centre-ville
- Indication télématique aux carrefours des places de parkings disponibles.

CIRCULATION

- Renforcement de la sécurité routière
- Contournement de la ville par l'Est : autoroute gratuite, nouvelle entrée Rondelet
- Arrivée de la route du Massif Central à Rondelet (nouvelle entrée autoroute) (déviation : Juvignac-St Paul et Valmalle)
- Deux nouveaux ponts sur le Lez : liés au projet Port Marianne

- Aménagement des voies de circulation : avenue de la Liberté, voie rapide, Place du 11 Novembre, carrefour de la Perruque
- Régulation automatique des feux
- Développement des pistes cyclables
- Politique en faveur des piétons

TRANSPORTS EN COMMUN

- Deuxième gare routière
- Réseau de bus de nuit pour ceux qui travaillent ou veulent aller au spectacle
- Mise à l'étude d'une ligne de métro (Est-Ouest dans l'agglomération)
- «Nouveau Guilhem» faisant la grande ceinture au centre-ville
- Plateforme multimodale de transport dans l'agglomération
- 2° axe prioritaire Nord-Sud des Hauts de la Paillade à Port Marianne par Hôpitaux - Euromédecine - Facultés - Corum - Ecusson - Antigone.

LES PROJETS : CREATION D'EMPLOIS

COMMERCE - ARTISANAT :

- Continuation de la concertation avec les commerçants,
- Création de parcs d'activités classiques ou innovantes
- Construction d'immeubles intelligents
- Maintien et extension des marchés de plein-air
- Signalisation et fléchage des commerces aux entrées des rues principales,
- Développement du centre commercial de la Paillade avec passerelle au-dessus de l'Avenue de l'Europe,
- Stationnement des artisans (interventions d'urgence),
- Création d'une deuxième pépinière d'entreprises,
- Développement de Montpellier L.R. Technopole

TOURISME :

- Développement de nouveaux produits touristiques (CORUM),
- Création d'un établissement thermal urbain (hôtel, commerces, équipements de soins et de santé),

- Développement du parc Héliopolis,
- Tourisme fluvial par bateaux-mouches allant de Port-Marianne à Palavas,
- Illumination du centre-ville, 2° tranche,
- Eclairage artistique de l'Ecusson
- Signalisation des hôtels particuliers (XVII^e-XVIII^e siècles)
- Développement de Montpellier L.R. Technopole

FORMATION :

- P.A.I.O.
- bus info jeunes dans tous les quartiers.

ECOLES :

- Construction de l'Ecole Villeneuve d'Angoulême et de l'Ecole Val de Croze,
- Equipement informatique, câblage, bibliothèques dans toutes les écoles
- Rénovation de toutes les écoles et restaurants scolaires construits il y a plus de 15 ans
- Réhabilitation Ecole Pape Carpentier
- Continuation du Lantissargues et du Près d'Arènes.

Pour



Georges FRECHE
Député-Maire
H.E.C. Professeur Agrégé à la Faculté de Droit
et de Sciences Economiques



André VEZINHET
Direct. de Recherche I.N.R.A.
V/P du Conseil Général
9^e Canton - La Paillade



Jean-Claude BIAU
Soudeur Métreur
La Paillade



Patrick GENESTE
Directeur Ecole de Chimie,
Professeur à T.U.S.T.L.
St Charles



Yves LARBIOU
Professeur d'histoire
Les Cévennes



Jean-Louis LAMARQUE
Prof. Fac. de Médecine
Hôpitaux - Facultés



Christine LAZERGES
Prof. Fac. de Droit et de Sc. Eco.
Plan des 4 Seigneurs



André LEVY
Prof. Fac. de Médecine
Montpellier Village



Gilbert ROSEAU
Biologiste C.N.R.S.
Conseiller Général 6^e Canton
Tastavin



Ernest GRANIER
Colonel en retraite
Conseiller Général 2^e Canton
Plan des 4 Seigneurs



Alain BOSCH
Cadre administ.
V/Pi C.G. 7^e Canton
Tastavin



Louis CALMELS
Enseignant I.U.T.
Conseiller Général 4^e Canton
Pompignane



Serge FLEURENCE
Agent Technique S.N.C.F.
Aiguèrrelles



Hélène COLAS
Médecin libéral
La Paillade



Michel BELORGEOT
Enseignant I.U.T.
Les Aubes



Christian BENEZIS
Médecin libéral
Centre ville



Bernard MICHEL
Artisan Pâtissier
Centre ville



Bernard FABRE
Avocat, ancien bâtonnier
Centre ville



Jacques MARTIN
Avocat
Centre ville



Yvan VELAY
Chef de Section P.T.T.
Lantissargues - Mas Drevon



Raymond DUGRAND
Géographe, prof. Université
Paul Valéry
Aiguèrrelles



Jean PUCCINELLI
Secrétaire Gal. Adj. Honoraire
de la Ville de Montpellier
Les Aubes - Pompignane



Christophe MORALES
Architecte D.P.L.G.
Mas de Bagnères



Colette ZANNETTACCI
Médecin Santé Publique
La Chamberte



Roland TEMPESTI
Limonaier
St-Martin - Prés d'Arènes



Christiane FOURTEAU
Agent P.T.T.
La Paillade



Michel LACAVE
Doyen Fac. Droit et Sc. Eco.
Centre ville



Guy ZEMMOUR
Pharmacien
La Chamberte



Geneviève DROZ
Prof. Lycée Mas de Tesse
Les Cévennes



Catherine MION
Etudiante
Centre ville



Guy BOISSON
Prof. Agrégé L. Clémenceau
Gambetta



Max LEVITA
Maître de Conférences U.S.T.L.
Les Arceaux



Andrée WEILL
Institutrice
St-Martin



Henri TALVAT
Enseignant (Collège)
Gares



Françoise d'ABUNTO
Cadre administratif
La Paillade



Roger IGOUNINC
Retraité Chef de Section P.T.T.
Croix d'Argent



André PALLIES
Départé Résistant Retraité
Beaux-Arts



Hocine CHERIF
Chargé de Mission
Croix d'Argent



Jacqueline BEGIN
Retraite
Millénaire



Marinette BARRALE
Cadre administ. C.R.A.M.
Aiguèrrelles



Louis POUGET
Agent E.D.F.
La Martelle



André BERLAND
Prof. C.E.S. Jeu de Mail
Petit Bard



Michel SOULAS
Cadre à la Sécurité Sociale
La Paillade



Alain BENEZECH
Agent des P.T.T.
St-Martin



Paul PRUNIER
Agent Hospitalier C.H.R.
Croix d'Argent



Françoise GAUFFIER
Animatrice 3^e Age
Hôpitaux - Facultés



Jean-Claude ESTEBE
Agent S.N.C.F.
La Paillade



Robert BRES
Médecin Psychiatre
Cévennes



Christine GERMAIN
Retraite de la D.D.E.
Aiguèrrelles



Andrée VALENTIN
Agent P.T.T.
Tastavin



Anne-Marie CLAUZEL
Médecin Hospitalier
Assas



Monique GOURDAIN
Chargé de Mission Direction
Régionale de l'Environnement
Beaux-Arts



Aimée REBUTTATO
Infirmière Psychiatrique
Boutonnet



Jean-Pierre MARTY
Médecin-Conseil Sécur. Sociale
Gare



Pierre CHEVALLET
Ingénieur de Recherche Fac.
de Pharmacie
Plan des 4 Seigneurs



Geneviève CARCAGNO
Agent Technique C.P.A.M.
Mas Drevon - Croix d'Argent



Christine FAURE
Employée du C.R.O.U.S.
Antigone



Bernard FRESNAY
Technicien I.N.R.A.
Aiguèrrelles



Jean-Marie BONNEMAYRE
Cadre Office d'H.L.M.
Tournezy



L'harmonie pour Montpellier

Montpellier

STOP ! DANGER. PAS DE RETOUR AU PASSÉ.

Nous menons une campagne de propositions digne de la ville de Montpellier.

Nous sommes étonnés du style des attaques de telle liste que tout le monde reconnaîtra : pas de programme, des attaques personnelles mesquines, odieuses qui discréditent ceux qui les portent et sont indignes de la ville de Montpellier.

Nous ne tomberons pas dans ces bassesses. Souvenons-nous simplement de ce que disait le Président François Mitterrand dernièrement :

«Lorsqu'une politique réussit on en est réduit aux attaques personnelles contre celui qui la mène».

Il faut cependant se rappeler que le 1^{er} de la dite liste était aux affaires avant 1977. Principal conseiller politique du Maire d'alors, Secrétaire Général du District de Montpellier, il a pu donner sa mesure à l'époque.

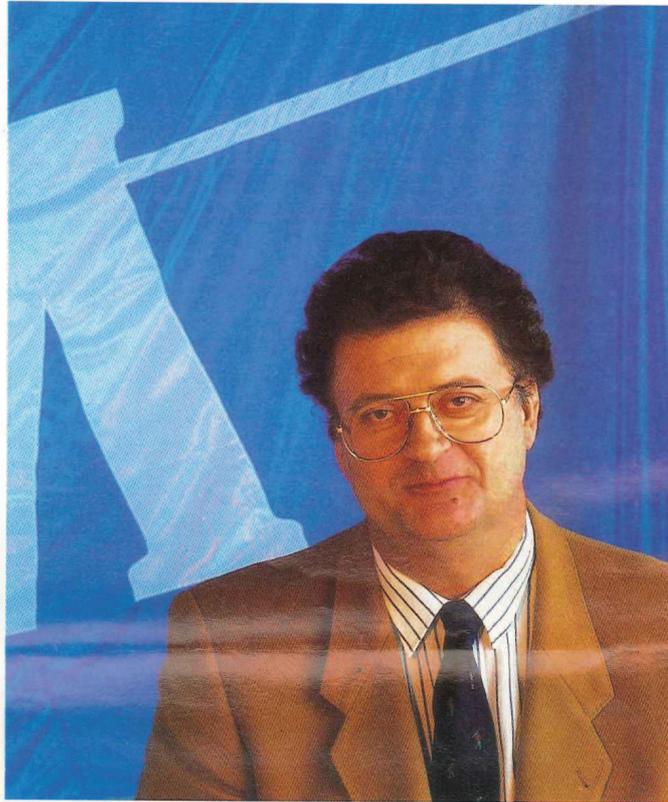
Sa mesure c'était le Montpellier que nous avons trouvé en 1977 :

- pas d'équipement dans les quartiers,
- une vie sportive nulle, sans animation du fait du manque de terrains de quartier
- un désert culturel
- une absence totale de concertation et de démocratie locale
- 1/3 des écoles en préfabriqué
- une ville étiolée, dévorée par le chômage, sans stratégie véritable de développement.

Voilà les faits. Ils sont indiscutables. Les Montpelliérains ont condamné cette politique en 1977 et encore plus nettement en 1983.

Ne revenons pas aux errements du passé!

Votez Georges FRECHE et son équipe «L'Harmonie pour Montpellier».



GF Georges FRECHE

L'harmonie pour Montpellier

Pour l'avenir de votre ville vous voulez soutenir la liste "L'harmonie pour Montpellier" conduite par Georges FRECHE, il vous suffit de remplir le bulletin ci-contre et de l'adresser à : "L'Harmonie pour Montpellier" 8, place de la Comédie

Pour continuer l'effort entrepris depuis 12 ans, je soutiens la liste "L'harmonie pour Montpellier" conduite par Georges FRECHE

Nom Prénom

Adresse

Tél.

GF Georges FRECHE
L'harmonie pour Montpellier

L'harmonie ^{pour} Montpellier

GF

**POUR CONTINUER L'EFFORT
ENTREPRIS DEPUIS 12 ANS,
LE 12 MARS VOTEZ POUR LA LISTE
"L'HARMONIE POUR MONTPELLIER"
CONDUITE PAR
GEORGES FRECHE**



Autour de Georges FRECHE une équipe efficace partageant une volonté commune de bâtir dans l'harmonie une ville attachée à ses racines et tournée vers l'avenir, une équipe unie et tolérante présente dans tous les quartiers de Montpellier.

Il y a douze ans nous voulions changer la ville.

Aujourd'hui nous pouvons dire : pari tenu !

Chacun d'entre nous, chaque jour, dans tous les quartiers peut apprécier les changements intervenus pour rendre la ville plus belle, plus accueillante, plus solidaire, plus efficace, plus conviviale.

Avec tous les Montpelliérains, nous devons continuer à œuvrer pour que notre cité poursuive cette ambition.

Ensemble bâtissons l'Harmonie. Ensemble donnons un grand Avenir à Montpellier !

**Georges FRECHE
Député Maire**